

Le gouvernement Hollande - Valls - Macron, encore une fois au service du MEDEF, organisent la mort du droit du travail ! Après la loi dite de sécurisation de l'emploi, la loi Macron pour l'inégalité des chances économiques, la loi Rebsamen, le pacte de responsabilité, voici la loi dite «loi travail» rédigée par le MEDEF et présentée par la Ministre du travail.

## **C'est la loi antisociale de trop !**

C'est une loi pour protéger les patrons voyous !

Elle déclenche la colère:

- partout en France, aujourd'hui des rassemblements, à Marseille ce matin des dizaines de milliers manifestants ! Avec la mobilisation de très nombreux lycéens et étudiants.

La CGT a présenté son projet pour un code du travail du XXIème siècle. **La CGT propose des droits nouveaux et des garanties effectives pour répondre aux enjeux de notre temps.**

Faire des modifications à la marge, n'est pas une réponse.

**Cette loi n'est ni amendable ni négociable.**

**Une seule solution le retrait.**

**Flexibiliser, précariser le contrat de travail, ne crée pas d'emplois, mais de la misère.**

**Aux prud'hommes ne plus condamner les patrons hors la loi est un déni de droit.**

**Le projet de loi EL KHOMRI aggraverait la crise économique et le chômage. Sécuriser les patrons, c'est déjà fait, ça n'a pas créé d'emploi, cela a seulement augmenté la précarité.**

Le projet de loi EL KHOMRI, c'est :

- **la remise en cause de la durée légale du temps de travail**
- **l'inversion de la hiérarchie des normes**
- **la précarisation des droits des salariés,**
- **la légalisation des licenciements abusifs,**

- la baisse des garanties prévues par le contrat de travail,
- les indemnités prud'homales plafonnées au plus bas,
- la remise en cause du paiement des astreintes et des heures supplémentaires,
- etc, etc.

Ce projet de loi continue la casse des statuts et des garanties collectives des salariés des secteurs privés et public.

Et les patrons avec les négociations UNEDIC veulent encore en enlever aux chômeurs.

**Nous n'en voulons pas !**

Nous exigeons le retrait pur et simple de la loi « travail », et nous exigeons l'écriture d'un code du travail protecteur des salariés.

**La CGT combat pour le progrès social.**

La CGT refuse la poursuite de l'état d'urgence.

La CGT refuse la criminalisation de l'action syndicale.

Les syndicalistes ne sont pas des voyous !

La CGT appelle à faire grandir la mobilisation.

**Cette loi est la loi de trop !**

Nous devons le crier encore plus fort au gouvernement, aux élus, d'ici le 24 mars, jour de sa présentation au conseil des ministres.

**Jeunes et moins jeunes, salariés du privé, salariés du public, privés d'emploi, retraités, faisons du 31 mars une énorme journée de grève et de manifestations contre l'austérité, pour la réponse aux besoins sociaux, pour le progrès social.**

Et nous terminerons en citant encore Ambroise Croizat :

**« Ne parlez pas d'acquis sociaux mais de conquies sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais »**

**Alors allons-y avec confiance et avec toute la détermination dont nous savons faire preuve !**